

209C0731
FR0000125338-FS0298

25 mai 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CAP GEMINI
(Euronext Paris)

Par courrier du 22 mai 2009, la société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz 8, 8001 Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 mai 2009, indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CAP GEMINI et détenir indirectement, 4 328 877 actions CAP GEMINI représentant autant de droits de vote, soit 2,97% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CAP GEMINI.

Le déclarant a par ailleurs précisé détenir 4 000 « océanes 2005 » donnant droit, par conversion et/ou échange, à autant d'actions CAP GEMINI et 327 710 « océanes 2009 » donnant droit, par conversion et/ou échange, à autant d'actions CAP GEMINI.

(1) Sur la base d'un capital de 145 893 038 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.